



**collège**  
**François Broussais**

académie  
Rennes  
Éducation  
nationale

# Section Sportive Scolaire

COLLEGE BROUSSAIS DINAN

## CHARTRE DE LA SECTION SPORTIVE DANSE

L'inscription à l'association sportive du collège implique une participation assidue aux activités mises en place par les professeurs d'Education Physique Et Sportive chaque midi et mercredi après-midi.

Être adhérent à l'UNSS, c'est s'investir dans la vie associative du collège, apprendre la valeur d'un engagement, représenter le collège lors de rencontres sportives.

*« Si l'on choisit d'y souscrire, on va jusqu'au bout du projet pour soi, avec les autres »*

Ces activités, permettent d'acquérir des savoirs et des compétences fondamentales à l'éducation. Nous accordons une grande place au sport, nous nous en donnons les moyens.

**Par la Charte des Sections Sportives, tout élève inscrit en section (danse, hand-ball ou judo) est dans l'obligation de prendre la licence UNSS (Association Sportive du Collège) et de participer aux entraînements, rencontres et championnats.**

NOM :

PRENOM :

CLASSE :

**\*Je m'engage à participer aux rencontres départementales et académiques en danse et arts du cirque.**

**\*Je m'engage à participer au spectacle du collège.**

**\*Je m'engage à participer au Festival « Scène Ouverte » Danse et Arts du Cirque.**

Signature de l'élève :

Signature du représentant légal :